

La conférence a eu lieu dans l'Amphithéâtre Foch, un ancien carrousel de cavalerie restauré, avec le mot d'accueil du directeur du CESM, le contre-amiral Rousseau.

Michel ROCARD, ancien premier ministre et aujourd'hui ambassadeur de France pour les pôles, a posé la question « Pourquoi l'Arctique ? » en commençant par comparer Arctique et Antarctique. Les deux pôles sont très différents : l'un est une terre réservée à la science (Traité de Washington en 1959 complété en 1991 par le protocole de Madrid) alors que l'autre est un océan bordé par 5 Etats possédant des ZEE.

Avec le retrait accéléré de la banquise il y aura des possibilités nouvelles de navigation, de pêche, voire de tourisme et surtout d'accès à de nouvelles ressources. Les pays bordant l'arctique ont affirmé leur « Arctic Strategy ». La France se devait d'avoir elle aussi un positionnement clair sur cette zone. C'est pourquoi il a proposé, grâce à sa fonction au sein du Ministère des Affaires étrangères, un groupe de travail interservices qui établirait une vraie « feuille de route » en 4 axes :

- identifier les intérêts de l'Arctique pour la France (éco, scientifique, influence)
- renforcer la légitimité de la France sur les affaires arctiques
- travailler à l'équilibre entre intérêts nationaux et globaux de cette gouvernance
- promouvoir une gouvernance durable et responsable de cette zone marine.

Les enjeux de l'Arctique sont les enjeux de défense et sécurité nationale, enjeux scientifiques et universitaires (la France excelle sur le domaine polaire), enjeux politiques (souveraineté des États riverains qui sont parfois en litige).

D'après M. Rocard, le Conseil arctique ne se base aujourd'hui que sur le droit de la mer (Montego Bay 1982) mais qu'avec des usagers plus nombreux, il faudrait dans l'avenir harmoniser le droit international et peut-être le faire respecter. (ex : sur le circulation et les sauvetages). En conclusion, il nous invite à patienter jusqu'en mars 2015 pour la parution de cette feuille de route française sur l'Arctique qui devrait avoir une version publique.

Cette ouverture à été suivie d'une présentation de **Damien Degeorges**, docteur en sciences politiques, consultant international basé à Reykjavik sur la géostratégie de l'Arctique en se concentrant sur le Groenland et l'Islande. Le Groenland a tout pour attirer : sa position géostratégique, ses ressources naturelles dont des terres rares et sa réserve d'eau douce. C'est un lieu de rencontre entre les USA, la Chine et l'Union européenne qui a consacré 25 millions d'euros pour les écoles du Groenland...

D. Degeorges a insisté sur l'échéance de la fin novembre 2014 avec les élections législatives : les Groenlandais vont élire 16 personnes qui feront la loi. Le lobby y sera donc très facile. L'UE a donc tout intérêt à utiliser son soft power dans la formation des élites qui décideront demain du destin du Groenland.

Ce consultant a aussi fait remarquer que de hautes personnalités internationales venaient au Groenland ou recevaient des personnalités locales ce qui prouve donc notamment l'intérêt des grandes puissances ou des puissances émergentes pour cette zone.

Il a conclu qu'il fallait sécuriser l'économie groenlandaise sur le long terme pour que l'indépendance puisse se faire dans de bonnes conditions. Pris par le temps, il n'a pu

développer sur l'Islande (la photo de l'ambassade de Chine à Reykjavik est éloquent !).

Une première table ronde sur les Etats arctiques a réuni **Mme Fabienne Runyo, diplomate en charges des affaires polaires, Laurent Mayet, adjoint de Michel Rocard, président du groupe Alidade Arctique au CESM et Rémi Raher, chercheur et auteur de Géopolitique de l'Arctique** - la terre des ours face à l'appétit des nations. La table ronde fut modérée par le Capitaine de corvette Colomban Lebas, enseignant à Science Po Paris.

Mme Runyo a insisté sur le fait qu'avec le Conseil de l'Arctique (créée en 1996 à la conférence d'Ottawa) les litiges étaient réglés par la voie de la négociation. Elle prenait pour preuve le traité de Mourmansk entre la Russie et la Norvège en 2010.

M. Mayet a gardé le côté rassurant de Mme Runyo en rappelant qu'avec la fin de la guerre froide l'Arctique avait perdu de son intérêt. Mais néanmoins il regrette que le Conseil arctique ne traite pas de sécurité militaire. Par ailleurs, en avril 2014, l'Union européenne devrait avoir le statut de pays observateur à ce conseil. Il pointe du doigt le fait que la Russie pourrait refuser à l'UE ce statut du fait de problèmes externes à l'Arctique (conflit ukrainien).

M. Raher continue à nous rassurer en expliquant que sur les 8 pays circumpolaires (Canada, Russie, USA, Danemark, Islande, Norvège, Suède, Finlande), 5 sont membres de l'OTAN, 3 de l'UE, donc il y a peu de probabilité qu'ils se fassent la guerre. D'autre part, 95 % des ressources sont dans les ZEE, donc ce n'est pas la peine de se battre pour des miettes... Mais il y a aussi 3 pays avec les plus gros budgets militaires...

Le modérateur pose alors la question du rôle des pays observateurs au conseil de l'Arctique. M. Mayet répond qu'ils sont très actifs. Comme ces pays sont aussi des producteurs de CO2, le conseil a une force de concertation.

M. l'Ambassadeur de Norvège prend la parole. Il met en relief le fait que même pendant la guerre froide la Norvège a protégé la morue et le hareng de pollution venant d'URSS. Pour lui, il n'y a pas opposition entre intérêts nationaux et internationaux. Protéger l'Arctique revient à adopter des mesures qui protègent la planète en entier. Les enjeux climatiques seront au cœur de la Conférence Paris Climat en décembre 2015. Ce qui arrive à l'Arctique (fonte de la banquise, eaux polluées) vient des autres pays pollueurs et remercie particulièrement les recherches scientifiques françaises.

Après une courte pause, une conférence très technique sur « *l'état des glaces en arctique* » est menée par **Marie-Noelle Houssais, directeur de recherche au CNRS**.

Depuis l'étude de la banquise par satellite (1979-2014), la fonte de la glace en été n'a jamais été aussi marquée en particulier en 2007 et 2012. Elle s'explique par le réchauffement de l'air sur notre période récente.

La banquise rajeunit, s'amincit et du coup dérive aussi plus vite.

L'impact est le plus important en mer de Barents alors que la mer de Béring persiste à garder sa glace. Paradoxalement, le passage du Nord-Ouest est parfois bloqué par des glaces petites et mobiles alors que globalement il y a moins de glace.

La prévisibilité est donc aujourd'hui difficile car la variation interannuelle de la glace est forte (la glace est jeune, fine et mobile).

Une 2ème table ronde fut très intéressante car elle apportait un éclairage des acteurs non

institutionnels de l'Arctique pour les enjeux économiques avec les représentant des sociétés Louis Dreyfus armateurs et le groupe Total. Les enjeux environnementaux ont été abordés par **Alby Schmitt du Ministère de l'écologie et du développement Durable et de l'énergie**. Enfin, **le capitaine de vaisseau Xavier Rebour** a résumé brièvement les enjeux militaires.

M. De Viviès du groupe Total explique que la demande en énergie augmente, notamment à cause de la croissance asiatique. L'Arctique peut alors avec ses réserves répondre à cette demande. Mais la recherche, la production et le transport du gaz ou du pétrole nécessitent des coûts élevés. M. de Viviès ne semblait pas penser que l'Arctique soit la solution la plus rentable à la demande en énergie du monde. Il a pris l'exemple d'un gisement terrestre (Yamal) qui va démarrer en 2017 et où Total va utiliser des méthaniers brise -glace qui vont coûter très cher....

Antoine Person rappelle que le groupe Louis Dreyfus armateur navigue en Arctique depuis la seconde guerre mondiale pour de la recherche sismique ou la pose de câble de fibre optique. Il calme un peu l'enthousiasme de certains sur la navigation dangereuse dans l'océan arctique : il y a des glaces flottantes, cachées, le brouillard et surtout la limitation du tirant des eaux arctiques parfois peu profondes. Le passage par l'arctique des porte-conteneur serait peu rentable car il faudrait tout de même conserver les lignes maritimes qui passent par l'océan Indien. Il reste seulement la desserte locale qui va se développer (production énergétique et tourisme). Le coût des assurances n'est pas négligeable et freinera aussi le développement de l'Arctique. D'un point de vue environnemental, il donne la position de sa société qui est contre l'utilisation de fuel lourd en Arctique, ce qui devrait être voté fin novembre 2014 par l'Organisation maritime internationale.

Alby Schmitt pose rapidement 3 questions : pourquoi protéger, pourquoi c'est difficile, comment y arriver ?

La biodiversité existe en Arctique qui a une valeur patrimoniale. Le domaine arctique est nécessaire à nos climats : en ce sens, l'Arctique est enjeu global.

L'état de l'Arctique est également un indicateur de notre environnement. Mais c'est une zone de non droit en termes de politique environnementale. Il prend l'exemple du lait maternel des femmes Inuit qui est pollué.

Il affirme qu'il faut développer une réglementation ou en tout cas faire mieux appliquer celles qui existent comme la Convention de Stockholm (2001 sur les polluants organiques persistants).

Pour finir, le capitaine de vaisseau Rebour explique que l'Arctique est une zone inhospitalière où les combats sont difficiles. Les enjeux militaires sont faibles mais les Etats affirment leur souveraineté dans ces zones. La France est partout sur le globe (7 jours pour relier Brest à l'Océan Arctique, ce qui finalement peu). 3 objectifs définis dans le Livre blanc de la défense s'appliquent en Arctique : connaissance/ anticipation (la France doit connaître cette zone et ceux qui y circulent ainsi qu'étudier les réactions du matériel à cet environnement très froid), protection et la coopération avec nos alliés (y compris la Russie...).

Des bateaux français sont présents en Arctique comme le RHM Tenace (Remorqueur de Haute Mer), le patrouilleur Fulmar en coopération avec les Danois et les Canadiens, la Frégate La Motte-Picquet qui va circuler pour la 1ère fois en hiver (nov-décembre 2014) avec les

Norvégiens.

La conclusion de son intervention est que l'on passe d'une logique de confrontation à une logique de coopération.

La conclusion finale de cette conférence a été donnée par **Hubert Védrine** qui n'ayant pu être présent l'après-midi nous donne ses réflexions sur l'Arctique. Pour lui, l'Arctique ne doit pas être sous-estimé, il pense que la France doit être entendue sur ce sujet. Il remercie M. Rocard pour son travail en ce sens. Il faut fixer des règles raisonnables et trouver des arguments propres à chaque pays concerné. Il insiste sur le fait qu'il ne faut pas boycotter les instances où siègent les Russes. Finalement, il prône une approche pragmatique et progressive.

Corinne RECHER-ORTILLON

Toutes les interventions et les diaporamas seront disponibles sur le site du CESM :
<http://cesm.marine.defense.gouv.fr/>